



# ANNEXE DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMPLEXE DU PONT CORNOUAILLE

---

Afin de préserver la durée de vie du nouveau sol sportif de la salle de l'Étang, merci de bien respecter les mesures suivantes :



L'accès à l'aire de jeu devra se faire avec des chaussures de sport propres, destinées à cet usage uniquement.

Des chaussures ayant été utilisées à l'extérieur ne doivent pas être utilisées sur le sol sportif. Des vestiaires sont à disposition pour changer de chaussures avant de rentrer sur l'aire de jeu.



Les accès à l'aire de jeux doivent se limiter aux parties situées derrière les buts pour toute autre personne amenée à fréquenter cette salle et ne pouvant changer de chaussures.



La consommation de boissons (excepté de l'eau) et de nourriture est strictement interdite sur l'aire de jeu.



L'utilisation de colle et de résine sur les ballons est strictement interdite. La résine et la colle tachent les surfaces pouvant être en contact avec cette substance et nécessitent des produits d'entretien spécifiques, qui pourraient endommager le sol sportif.

